

## ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION DU 16 SEPTEMBRE 2019

Procès-verbal d'une assemblée publique de consultation tenue le 16 septembre 2019 à 19 h en la salle du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion pour soumettre le projet de règlement n° 1275-281 à une consultation publique quant à son objet et aux conséquences de son adoption.

### Présences :

Les conseillères M<sup>mes</sup> Josée Clément, Jasmine Sharma, Céline Chartier, Diane Morin ainsi que les conseillers MM. François Séguin, Gabriel Parent, Paul M. Normand et Paul Dumoulin formant le quorum du Conseil sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

### Sont également présents :

Le directeur général M. Martin Houde et le greffier M. Jean St-Antoine agissant à titre de secrétaire de l'assemblée.

En début d'assemblée, le maire mentionne que le Conseil a adopté le 3 septembre 2019 le projet de règlement n° 1275-281. Il demande ensuite à M. Martin Houde, d'expliquer aux personnes présentes la nature de ce projet de règlement.

### **Projet de règlement n° 1275-281 intitulé :**

« Règlement modifiant les dispositions du Règlement de zonage n° 1275 relatives aux abris d'auto temporaires, clôtures à neige et poteaux indicateurs de déneigement ».

Ce règlement ne contient aucune disposition susceptible d'approbation des personnes habiles à voter.

À la suite des explications données, les personnes présentes qui souhaitent s'exprimer sur ce projet de règlement sont invitées à le faire.

Toutes les personnes qui souhaitaient s'exprimer sur ledit projet de règlement ayant eu l'occasion de se faire entendre devant les membres du Conseil, l'assemblée est levée à 19 h 02.

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

---

Guy Pilon, maire

---

Jean St-Antoine, avocat, OMA  
Greffier